

Comme tous les ans, la presse locale s'empare des impôts fonciers, car on sait très bien que le sport national préféré des journalistes consiste à pointer du doigt les élus. Il faut reconnaître que le journaliste tient compte des remarques que j'avais faites sur mon blog l'an dernier avec honnêteté. Mais, si le journaliste était venu à ma rentrée politique, il aurait été un peu informé sur la question. Les taux d'imposition à Tomblaine, pour le foncier bâti, sont élevés parce que les bases à Tomblaine sont plus basses qu'ailleurs. Il est donc toujours faux de comparer des taux et à force d'insister cela devient quasi-mensonger. Ce que les gens payent, c'est le produit des bases par les taux. Les bases de Tomblaine étant très basses, le produit des bases par les taux, pour un habitant de Tomblaine, est dans la moyenne de ce qui se pratique dans les autres communes de l'agglomération de la même strate en nombre d'habitants, c'est-à-dire entre 5 et 10 000, et bien sûr, à logement comparable. Toujours sur Tomblaine, c'est bien de rappeler que sur 3 ans, le taux d'imposition n'a pas augmenté sauf que ce n'est pas depuis 3 ans, mais depuis 12 ans !

Après, il est évident que l'on paye trop d'impôts dans ce pays. Mais comment vouloir toujours plus de services publics, vouloir en même temps payer moins d'impôts et accepter les baisses de dotations de l'État. Les dotations de fonctionnement constituent une grande partie des recettes des communes qui leur permet de donner du service public. De 2008 à 2017, soit autant sous Sarkozy que sous Hollande, les dotations de fonctionnement de l'État pour la ville de Tomblaine auront baissé de 52% !!!

Alors arrêtons de montrer du doigt les Maires, qui travaillent beaucoup. Ceux qui ont, dans les trois dernières années, augmenté leurs impôts, ne pouvaient pas faire autrement. Désignons l'État comme seul responsable de ces difficultés que connaissent toutes les communes de France.

De plus, tout cela ne suffit pas aux services de l'État. Lorsque la Chambre des Comptes fait un rapport, lorsque le comptable du trésor analyse les situations budgétaires, ils osent écrire qu'ils préconisent à la commune d'augmenter les impôts locaux (par exemple, à Tomblaine, sous prétexte que les taux d'imposition seraient beaucoup plus bas que dans les villes de la même strate en France), c'est vraiment la double peine pour les élus. Comment ces fonctionnaires d'État peuvent-ils se permettre de donner des avis d'opportunité aux élus de la République ? D'autant plus qu'ils communiquent ces informations aux banques et alors là, c'est la triple peine pour ces élus, et par conséquent, pour les citoyens.